



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général – SG/SPES

Arrêté du 27 avril 2015 portant nomination de membres du conseil de perfectionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)

NOR: DEVK1503966A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 27 avril 2014, sont nommés membres du conseil de perfectionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement pour trois ans renouvelables:

I. – En leur qualité de chefs de services déconcentrés du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie:

Membres titulaires

- 1. M. MOTYKA (Vincent), directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nord Pas-de-Calais.
 - 2. M. PALETTE (Jean-Michel), directeur interrégional de la mer Méditerranée.

Membres suppléants

- 1. M. LALART (Philippe), directeur départemental des territoires et de la mer du Nord, est suppléant de M. MOTYKA (Vincent).
- 2. M. BOYER (Jean-François), directeur régional adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur, est suppléant de M. PALETTE (Jean-Michel).
- II. En leur qualité de responsables du réseau technique du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie:

Membre titulaire

Mme HILAIRE (Florence), directrice territoriale de la Méditerranée du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

Membre suppléant

Mme MAIREY-POTIER (Virginie), directrice adjointe au directeur territorial Nord-Picardie du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

III. – En raison de leurs compétences dans le domaine de la formation :

Membre titulaire

M. TONARELLI (Pascal), directeur de la formation continue à l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

Membre suppléant

M. ALAUX (Christophe), enseignant à l'université Paul-Cézanne (Aix-Marseille-III).

L'arrêté du 13 novembre 1997 portant nomination des membres du conseil de perfectionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement est abrogé.